

Centre Communal d'Action Sociale
103 rue Alphonse de Lamartine
73540 LA BATHIE
Tel : 04 79 89 28 79

Mairie de la Bâthie-
103 rue Alphonse de Lamartine
73540 LA BATHIE
Tel : 04 79 31 00 43



Dossier d'inscription Aide à la rentrée scolaire 2022-2023

Pour les étudiants scolarisés dans l'enseignement supérieur

Renseignements administratifs des parents

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

.....

Renseignements administratifs de l'étudiant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Ecole fréquentée :

Niveau scolaire :

Adresse :

.....

Le dossier **complet** est à **déposer ou retourner** entre le *1^{er} juillet et le 1er septembre 2022* par courrier **sous pli fermé** à la mairie de la Bâthie.

CCAS de la Bâthie, 103 rue Alphonse de Lamartine- 73540 La Bâthie.

Pièces à fournir :

- Copie du livret de famille
- Copie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité
- RIB au nom de l'étudiant uniquement
- Photocopie de l'attestation de quotient familial CAF des deux parents ou de l'étudiant¹

(Si non fournie, aucune aide ne sera attribuée)

Barème sur Quotient familial CAF :

Tranches quotient familial CAF	Par étudiant
Tranche 1 : quotient familial ou inférieur à 680 €	155 €
Tranche 2 : quotient familial entre 681 et 858 €	125 €
Tranche 3 : quotient familial supérieur à 858 € ²	85 €

Cadre réservé à l'administration

Montant de l'impôt sur les revenus :

.....

Montant de l'allocation de rentrée :

.....

A la Bâthie

Le
Signature

¹ - Pour les étudiants ou familles n'ont allocataire de la CAF, merci de fournir une copie recto-verso de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

² - Pour la troisième tranche, seuls les ménages ou étudiants avec un relevé d'imposition sur le revenu de 2020 (ligne 14) n'excédant pas 2000 € pourront obtenir l'aide à la rentrée scolaire.